

# Ouverture le 3 novembre à Ribérac du Centre départemental de Santé du Conseil départemental de la Dordogne

1 DOCUMENT - Publié le 02 novembre 2022

Implanté dans une zone classée Zone d'Intervention Prioritaire par l'ARS (Agence régionale de santé), ce nouveau centre de santé équipé d'un matériel médical de haute performance est le troisième de ce type, après ceux d'Excideuil et de Saint-Médard-de-Mussidan.



**20221031\_CP\_ouverture\_centre\_départemental\_Santé\_Ribérac.pdf**  
(.pdf, 133,7 Ko)



TÉLÉCHARGER

L'ouverture de ce troisième centre de santé s'inscrit dans la volonté du Département de proposer aux médecins une nouvelle manière innovante d'exercer : en salariat, en équipe, intégrée aux compétences médico-sociales de la collectivité, en coordination avec les acteurs locaux de santé.

Avec le soutien financier de la municipalité de Ribérac, de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois, de l'Agence Régionale de Santé de la Nouvelle-Aquitaine et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Conseil départemental de la Dordogne poursuit ainsi sa politique de solidarité territoriale et de lutte contre la désertification médicale en secteur rural.

Ce centre de santé participe pleinement à l'engagement de la collectivité de réduction des inégalités de territoires en matière de prise en soins des publics fragiles.

Adresse : 28 avenue Guy De Larigaudie à Ribérac Deux médecins généralistes et deux secrétaires médicales.

Accueil des patients du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Prises de rendez-vous : 05 53 02 07 20.